vivement félicité M. Grisey et lui a offert un bouquet. A la suite de cette démarche, M. Grisey a reçu tous ses musiciens au café de l'Hôtel-de-Ville.

Nous apprenons que M. Célestin Pradier, commissaire de police du premier arrondissement, vient d'être nommé, par voie d'avancement, commissaire spécial à la gare de Rouen.

Toutes nos félicitations au sympathique fonctionnaire.

Les sociétés qui naissent. — Par arrêtés préfectoraux en date du 13 janvier, la société des joueurs de billard dite « Les Emules de Vignaux », et la société dite : « Club des Intimes », ont été autorisées à se constituer légalement.

La première a son siège, boulevard d'Armentières, 76; la seconde, place Nadaud, 1, chez M. Henri Duvivier.

L'accident de la rue de Tourcoing. — *Mort de la victime.* — La jeune servante de M. Legros, Victoria Pelletier, qui avait été si grièvement brûlée, dans la soirée de dimanche, a succombé, dans la nuit de mercredi à jeudi, après d'atroces souffrances.

Elle n'avait cessé de délirer, et c'est à peine si, parfois, elle reconnaissait ses parents.

La cérémonie des funérailles aura lieu samedi, à trois heures de l'après-midi, en l'église Notre-Dame.

HALLES CENTRALES DE ROUBAIX

Le délicieux **beurre** d'Oostcamp se vend désormais aux Halles (stalle 124), au même prix qu'au dépôt central de la rue du Bois, 13 — **3,60** le kilog
78199—36376

Une plaisanterie de mauvais goût. — L'engin qui a été trouvé, mercredi soir, près de la porte d'entrée, chez M. Scrépel-Lefebvre, rue de la Fosse-aux-Chênes, était bien, comme nous le supposions, l'œuvre d'un mauvais plaisant. Examinée dans les bureaux de M. le commissaire central, la boîte en fer blanc a été trouvée remplie de sable, de cailloux, et de choses innommables.

Procès-verbal a été dressé, signé par le domestique de M. Scrépel-Lefebvre, Julien Delepierre, qui a fait la découverte, et envoyé jeudi à la préfecture

Arrestation d'un expulsé. — Mercredi soir, vers neuf heures, un journalier, Jean Petit, demeurant à Mont-à-Leux, se présentait au poste de la sûreté, pour demander un billet de logement.

L'agent à qui il s'adressait vérifia les papiers de cet individu, et ne fut pas peu surpris d'y voir qu'il était sous le coup d'un arrêté d'expulsion. Il a été immédiatement arrêté pour être transféré à Lille.

Entre cochers. — Jeudi, vers dix heures du matin, Isidore Deltète, loueur de voitures, demeurant rue du Grand-Chemin, descendait avec son attelage la rue du Curoir, quand il croisa la voiture de son collègue François Copians, cocher de place, rue Bernard.

Deltète, sans provocation aucune, brisa volontairement, d'un coup du manche de son fouet, la lanterne de Copians, qui a porté plainte à la police. Procès-verbal a été dressé.

Règlement de compte. — Jules Verbeck qui, samedi soir, avait été arrêté pour bris de carreaux à l'estaminet Vuysteke, rue du Vieil-Abreuvoir, ayant payé les dégâts, a été remis en liberté jeudi.

Tribunal de simple police. — *Audience du jeudi 18 janvier.* — C'est encore M. Petit, juge de paix, qui préside la séance, en remplacement de son collègue M. Claustre, il est assisté de M. Waymel, greffier. M. Chapé, commissaire de police du quatrième arrondissement, occupe le siège du ministère public.

Rôle fort peu chargé, comprenant soixante affaires au plus, toutes sans le moindre intérêt: aussi n'avons-nous aucun incident à signaler.

L'audience, commencée à deux heures, se déroule dans le plus grand calme jusqu'à la clôture, qui est prononcée à trois heures quarante.

Ce qui prouve la valeur d'un remède, c'est son succès persistant; les Pilules Suisses en sont un exemple curieux; la vogue continue dont elles jouissent depuis bientôt quinze ans prouve assez leur valeur et leur efficacité. 36419d

Nous offrons à nos lecteurs un livre de cuisine *pratique et simple* dont les explications concises donnent en peu de temps une connaissance parfaite de l'art culinaire. Les menus pour chaque jour de l'année sont en rapport avec les productions de la saison et permettent aux ménagères de varier leur plat sans augmenter leur budget. — Prix exceptionnel : 3 francs 7573

Les nouveaux plans de Roubaix & de Tourcoing monumentaux, industriels et commerciaux, publiés par l'administration des plans monumentaux de France et édités par le *Journal de Roubaix*, viennent de paraître. Ces plans, dressés avec le plus grand soin par M. E. Sternheim, sont des indicateurs indispensables à tous les fabricants et négociants, comportant la description de tous les établissements industriels et des monuments publics de Roubaix, Tourcoing et de leurs environs. Les plans imprimés et gravés d'une façon toute artistique, sont en vente dans nos bureaux, au prix de **1** fr. 72305

Conférences populaires de l'abbé Kneipp, prix 1 fr. 20. — **Soins à donner aux enfants** dans l'état de santé et dans l'état de maladie ou conseils sur l'hygiène et la médecine de l'enfance, par l'**abbé Kneipp**, prix 3 fr. — **Ma cure d'eau et Vivez ainsi**, prix 3 fr. 50. En vente au bureau du journal 77086—36084

COMMUNICATIONS

BEURRE PUR, DÉLICIEUX, à 3 fr. 60
Maison centrale de la laiterie d'Oostcamp, à Roubaix, rue du Bois, **13** (treize). **Ne pas confondre !**
Dépôts : rue Pierre-de-Roubaix, 150, à Roubaix ;
" rue de l'Industrie, 2 (près la rue de Lille), à Roubaix ;
et *aux Halles Centrales* (stalle 124);
" rue de l'Hôtel-de-Ville, 4, à Tourcoing.
N. — Exiger sur les mottes de beurre la marque de la laiterie d'Oostcamp. 76573

Les anciens orphelins de l'hospice de Roubaix, sont priés d'assister à la réunion, qui aura lieu le dimanche 21 courant, à 7 heures précises, chez Mme veuve Duthoit, rue de l'Epeule. Objet de la réunion : Formation d'un groupe aux funérailles de M. Camille Castejain.

Bouchée de Pain et Refuge de Nuit. — 17 janvier : Hommes et femmes, 350 portions; garçons et filles, 820; total, 1,350.

18 janvier : hommes et femmes, 600; garçons et filles, 866; total, 1,466.

Mme Lefebvre, rue Inkermann, a fait don de deux jaquettes, un gilet, deux paires de chaussures et chaussettes.

M. Henri Leclercq, rue de la Chapelle-Carette, 22, a fait don de plusieurs sacs de bois pour allumer les feux.

« **Concordia Harmonie** ». — Les musiciens de la *Concordia* sont instamment priés de ne pas manquer à la répétition d'aujourd'hui, vendredi, qui commencera à neuf heures très précises, afin de recevoir les instructions au sujet du concert qui sera offert aux membres honoraires le dimanche 28 janvier.

Club « Fin-de-Siècle ». — Les sociétaires sont priés d'assister à l'assemblée générale qui aura lieu le vendredi 19 courant à 8 1/2 précises.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS
depuis 3 fr. le cent
IMPRIMERIE ALFRED REUSOX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix*

WATTRELOS

L'élection au Conseil d'arrondissement. — On a placardé hier l'affiche suivante à Wattrelos :

« *Electeurs Wattrelosiens,*

» A quelque nuance d'opinions que vous appartenez, toujours vous êtes restés énergiquement fidèles à l'idée patriotique.

» Jamais un instant on n'a rencontré parmi vous un nombre appréciable d'électeurs disposés à accepter de sacrifier à un sentiment imaginaire de fraternité universelle, l'amour du pays que les socialistes allemands ont seuls intérêt à vous faire perdre.

» Vous êtes restés Français et en toute occasion vous avez gardé fidélité au drapeau tricolore.

» En 1870, les enfants de Wattrelos ont fait vaillamment leur devoir et si jamais nos ennemis héréditaires qui comptent dans leurs rangs les Allemands de toutes classes y compris les socialistes (*voir les déclarations de Bebel, député au Reichstag*), nous menaçaient de nouveau : pas un de vous ne faillirait au devoir sacré.

» On présente à vos suffrages un sieur Culine, dont la lâche désertion en présence de l'ennemi a causé le massacre de pauvres soldats, comme son absence à Fourmies au moment où les ouvriers étaient lancés par lui contre l'armée a causé la mort de malheureux travailleurs !

» Sur 1186 électeurs qui composent les deux sections wattrelosiennes, 182 volants seulement ont consenti à déposer un bulletin au nom du déserteur Culine.

» Et sans doute ces électeurs ignoraient-ils que Culine avait si lâchement déserté devant l'ennemi.

» Personne parmi vous n'admet la trahison ; *les traîtres sont toujours des lâches.*

» Culine, traître à la patrie, condamné à dix ans de reclusion pour désertion en présence de l'ennemi, *ne mérite pas vos suffrages.*

» Vous ne les lui accorderez pas !!!

» Vous réserverez votre bulletin pour un honnête homme comme vous; pour un travailleur comme vous; pour un homme qui aime son pays comme vous-même.

» Vous répudierez le candidat du désordre, de la trahison et de la guerre civile.

» Vous voterez pour le candidat de l'Union sociale et patriotique.

» Vous voterez pour : JULES HAZEBROUCK.

» *Aux urnes ! et pas d'abstentions !!* »

Le député Chauvin et la candidature Culine. — Le député Chauvin ayant accepté de prendre la parole en faveur de la candidature Culine, est arrivé, jeudi, dans la soirée, à Wattrelos.

La réunion a eu lieu à l'estaminet de la « Cloche ».

A 9 heures 15, le citoyen Detollenaere procède à la formation du bureau, qui est ainsi composé : Culine président d'honneur, Detollenaere, président effectif, Kimp et X..., assesseurs.

Le citoyen Ghesquière, de Lille, et après lui le citoyen député Chauvin, prennent la parole pour déployer absolument les mêmes arguments qu'à la même heure, les citoyens Carrette et Delory déployaient à Roubaix, et que nous résumons plus haut.

TOURCOING

La conférence de l'« Alliance française ». — Ainsi que nous l'avons annoncé, le groupe de l'« Alliance française » avait organisé une réunion qui a eu lieu jeudi soir dans la grande salle des mariages de l'Hôtel-de-Ville.

Le comité était représenté par MM. François Masurel père, président, Eugène Jourdain, vice-président, Masure fils, secrétaire, Léandre Leduc, trésorier, Béthouart, délégué, et MM. Robert Fallot et Raymond Théry.

Sur l'estrade avaient également pris place au côté du président, Mgr Geraigiry, évêque d'Antioche et M. A. Boutroue, le conférencier délégué par l'Alliance française, pour parler dans cette réunion.

L'auditoire était assez nombreux.

En ouvrant la séance, M. François Masurel père s'est exprimé en ces termes :

« Bien que de création toute récente encore le groupe de Tourcoing de l'Alliance française a déjà pris une réelle importance, grâce à l'actif dévouement de son délégué M. Béthouart, dont nous plaisons à reconnaître publiquement les louables efforts.

» Le but poursuivi par l'Alliance française, vous le connaissez bien, vous tous, Messieurs, qui avez déjà consenti à lui apporter votre généreux concours.

» Etendre au loin l'influence civilisatrice de la France en encourageant la diffusion de notre langue, n'est-ce pas faire œuvre éminemment patriotique ? Quand il s'agit de la grandeur de notre belle patrie, les divergences d'opinions s'effacent. Il ne reste plus que des Français. La preuve, nous la trouvons plus convaincante que jamais dans l'extension prodigieuse prise déjà par cette Alliance française si digne du nom qu'elle s'est donnée.

» C'est donc avec une réelle satisfaction que nous constatons l'accueil reçu à Tourcoing par cette institution, et je tiens à remercier personnellement tous les hommes dévoués qui ont prêté à l'œuvre l'appui de leur nom et de leur influence, et en particulier le premier magistrat de cette ville que nous avons été heureux d'acclamer notre président d'honneur.

» Maintenant que le groupe de Tourcoing est fondé sur des bases solides, qu'il me soit permis de faire des vœux ardents pour son développement.

» Le distingué conférencier que j'ai l'honneur de vous présenter, M. Boutroue, vous exposera beaucoup mieux que je ne pourrai le faire moi-même, les services déjà rendus par l'Alliance française, tous ceux qu'elle est appelée à rendre dans l'avenir. Le comité de Tourcoing lui est profondément reconnaissant de l'appui qu'il lui prête en cette circonstance.

» J'aime à saluer aussi un prélat d'Orient de passage dans notre ville, qui a bien voulu honorer cette réunion de sa présence. Mgr Géraigiry pourra nous dire quels liens étroits de sympathie unissent ses ouailles, ce peuple intéressant de Syrie, à notre France. Il nous apportera aussi le témoignage de l'appui qu'il a trouvé auprès de l'Alliance française en faveur de ses écoles d'Orient.

» Cette séance d'inauguration nous semble être de bon augure pour l'avenir de l'œuvre à laquelle nous nous intéressons tous et nous sommes persuadés qu'elle ne peut que prospérer à Tourcoing où les idées de bienfaisance sont toujours en grand honneur. »

M. Masurel prie ensuite le conférencier de prendre la parole.

M. Boutroue dit en commençant qu'il est venu à Tourcoing, envoyé par le Comité central de l'Alliance française, pour exposer l'état de l'action de cette société en Orient et surtout en Palestine.

La première partie de la très substantielle conférence de M. Boutroue est consacrée à la description géographique de la Palestine et de la Syrie.

A l'aide de fort belles projections à la lumière oxydrique, le conférencier présente successivement à l'auditoire des vues de Jérusalem, du Saint Sépulcre du tombeau de la Sainte-Vierge, de la mosquée d'Oman, élevée sur l'emplacement du Temple de Salomon, de Bethléem avec sa basilique de la Nativité, de la mer Morte, et du couvent du Sinaï.

Il passe ensuite en Galilée — St-Jean-D'Acre, Nazareth, le mont Thabor, Tibériade — et enfin en Syrie — Peyrouth Baalbeck, l'ancienne Héliopolis Damas.

Le conférencier donne sur tous ces pays, sur leurs habitants, sur les monuments et les ruines qu'ils renferment les détails les plus précis et les plus complets.

Dans la seconde partie de sa conférence, M. Boutroue, parle de l'Alliance française, qui compte actuellement 25,000 membres, de son organisation, de son but.

Les pays d'Orient qu'il a décrits font le champ clos où les différentes nations luttent pour leur langue. La France y occupe le premier rang : son influence y est séculaire et s'est sous sa protection qu'ont été placés tous les catholiques latins habitant ces régions.

» La France, poursuit l'orateur, y est surtout représentée par des religieux dont le zèle est au-dessus de tout éloge : ils enseignent le français, soignent les malades et font aimer partout la France.

M. Boutroue, faisant allusion au mot de Gambetta : l'anti-cléricalisme n'est pas un article d'exportation et invoquant le témoignage d'hommes politiques non suspects de cléricalisme, se plaît à rendre hommage aux incontestables services rendus en Orient par les religieux français, tous ardents patriotes. Mais pour les aider efficacement, pour lutter contre l'influence anglicane qui dispose de capitaux considérables il faut des ressources.

Le conférencier insiste sur le caractère de l'Alliance française, œuvre fondée en dehors de toutes préoccupations politiques ou religieuses, ne poursuivant qu'un but : l'expansion française, et il cite nombre d'écoles catholiques d'Orient subventionnées par cette association.

C'est par un appel chaleureux en faveur de l'œuvre que M. Boutroue termine sa belle conférence.

Mgr Geraigiry, invité à prendre la parole, exprime toute sa satisfaction d'avoir pu assister à cette réunion et il adresse des félicitations au conférencier.

« Tout ce qui a été dit, conclut-il, sur l'influence française est très juste. En Orient, les compétitions sont énormes. Il y a 35 ans, personne ne savait parler anglais en Syrie, et maintenant, de nombreuses écoles anglicanes y sont fondées. Il est grand temps de contrecarrer cette influence dans nos contrées : l'œuvre des écoles d'Orient n'y peut plus suffire en présence des capitaux considérables dont disposent les sociétés bibliques dont le budget s'élève à 56 millions.

» Je demande, dit encore le prélat, à faire pour ma part une déclaration : c'est qu'à côté de vos religieux Français, il y a nous, prêtres indigènes qui sommes français par le cœur. De nos écoles, sont sortis plus de 3000 jeunes gens parlant votre langue et allant répandre autour d'eux l'amour de la France. J'ai dû malheureusement en fermer quelques-unes, faute d'argent; l'Alliance française m'est alors venue en aide. »

Mgr Geraigiry atteste qu'il a reçu toujours bon accueil dans cette association et il estime que c'est une œuvre qui est venue en son temps.

Les paroles de l'évêque d'Orient ont été chaleureusement applaudies et la séance a été levée après quelques mots de remerciements adressés par M. Masurel au prélat et au conférencier M. Boutroue.

Adjudications. — La salle des mariages s'est trouvée beaucoup trop petite jeudi après-midi pour contenir la foule d'entrepreneurs et de maîtres ouvriers qui étaient venus pour soumissionner ou pour assister en curieux aux adjudications pour l'entretien des rues et sentiers de l'agglomération urbaine et surtout pour l'entretien divisé en 10 lots des propriétés communales. Après l'examen des certificats d'aptitude la commission délibérant à huis-clos a prononcé l'exclusion d'un des concurrents.

La séance était présidée par M. Diéval, adjoint assisté de MM. Leplat et Masure-Six, conseillers municipaux, et en présence de MM. Bulté, receveur municipal; Leroux, directeur des bâtiments et Versinée, directeur du service de la voirie.

1° *Entretien des rues et sentiers de l'agglomération urbaine pour une série de 3 années partant du 1er janvier 1894.*

Evaluation de la dépense, 25,000 fr. — Deux soumissionnaires : Mme veuve Beuduin, de Tourcoing, rabais 3 0/0; M. Louis Delannoy, rue des Fleurs à Lille, adjudicataire au rabais de 8 0/0.

2° *Travaux d'entretien des propriétés communales, pour une série de trois années, du 1er janvier 1894.*

1er lot. — *Terrassements et maçonnerie.* — Evalution, 6,000 fr. — Quatre soumissionnaires : HM. André Deville frères, au prix du devis; Jules Bourgois, rabais à 0/0; Gustave Leclercq, 4,25; Desodt-Her, adjudicataire, à 5,50 0/0.

2e lot. — *Plafonnage et badigeonnage.* — Evaluation 3,000 fr. — M. Dujardin Léon, rabais 13,25 0/0. Mme Vve Maroquin, adjudicataire au rabais de 25 0/0.

3e lot. — *Charpente et menuiserie.* — Evaluation, 6,000 fr. — MM. Morel Lecomte, rabais, 6,75 0/0 ; Charlemagne Clayes, 15,25 0/0 ; Vve Boutens, 17,25 0/0; Jules Robezin, 17,25 0/0 ; Alphonse Guermonprez, 20 0/0 ; Vve Coutanin, 20,25 0/0 ; Houzet-Duprez adjudicataire au rabais de 26,25 0/0.

4e lot. — *Zinguerie-plomberie.* — Evaluation, 2000 fr. — MM. Jules Suys, rabais 2,75 0/0; Jean-Baptiste Dhaze, 18 0/0; Hercelle-Lerouste, adjudicataire au rabais de 23,50 0/0.

5e lot. — *Couverture.* Evaluation, 1500 fr. — MM. Jules Jacques, rabais 15,25 0/0; Hercelle-Lerouste, 15,50 0/0; Alphonse Destablieurs, adjudicataire au rabais de 18,50 0/0.

6e lot. — *Serrurerie.* — Evaluation, 4,000 fr. — MM. Louis Vandaele, rabais 15,25 0/0; Henri Vandermerch, 28 0/0; Burns, 30 0/0; Jean-Baptiste Comad, adjudicataire au rabais de 31,25 0/0.

7e lot. — *Peinture.* — Evaluation, 6,000 fr. — MM. Léon Chantry, rabais, 2 0/0; Jules Jacques, 20 0/0; Clotaire Gadenne, 22 0/0; Charles Bernard, adjudicataire au rabais de 26 0/0.

8e lot. — *Vitrerie.* — Evaluation 1500 fr. — MM. Jules Jacques, rabais, 8 0/0 ; Buffin-Laden, 12 0/0 ; Clotaire Gadenne, 15 0/0 ; Charles Bernard, adjudicataire au rabais du 16 0/0.

9e lot. — *Gaz.* — Evaluation 1,500 fr.. — MM. Jean-Baptiste Dhaze, rabais 20,50; Hercelle-Lerouste, adjudicataire au rabais de 28,25 0/0

10e lot. — *Fournitures diverses.* Evaluation 1,500 fr. — MM. Clotaire Gadenne, rabais 12,50 0/0; Meyer-Deirue, 18 0/0; Burns-Demory, 21,50 0/0; Scalberti-Delcroix, adjudicataire au rabais de 22 0/0.

Aux bonnes ménagères ! — Achetez le **délicieux beurre** d'Oostcamp, chez Tanghe-Verdonck, rue de l'Hôtel-de-Ville, 4, Tourcoing. Beurre de crème de toute pureté, **3** fr. **60** le kilog.
Maison Centrale : rue du Bois, 13 (treize), Roubaix.
Dépôts : rue Pierre-de-Roubaix, 150 à Roubaix;
" 2, rue de l'Industrie, 2 à Roubaix.
et aux *Halles Centrales* (stalle 124)
N. — Exiger sur les mottes de beurre la marque de la laiterie d'Oostcamp. 76573

Une alerte. — Jeudi vers 5 heures 1/2 du soir, un violent feu de cheminée s'était déclaré chez M. Villon, commissaire du 2e arrondissement, rue des Poutrains. Les pompiers avertis aussitôt étaient partis immédiatement avec un dévidoir et une pompe à vapeur; mais à peine avaient-ils tourné l'angle de la rue Nationale qu'ils recevaient contre-ordre et rentraient à la caserne. Le feu s'était éteint tout seul.

On ne peut s'approprier ce que l'on trouve. — L'histoire est assez singulière pour être signalée :

Mercredi dernier, M. Edouard Leclercq, demeurant à Sains-du-Nord, a perdu, rue des Carliers, un porte-monnaie contenant la somme de 115 francs : cinq pièces de 20 francs, une de 10 et une pièce de 5 francs en argent.

Le porte-monnaie a été ramassé, à la vue de trois personnes, par une jeune employé d'une des maisons les plus honorables de la ville; il l'a ouvert, mais en apercevant des pièces d'or, le jeune homme l'a refermé vivement et l'a glissé dans sa poche.

On croyait qu'il serait aussitôt allé déposer sa trouvaille au bureau de police : mais il n'en a rien été; il ne s'est même pas rendu à l'invitation qui lui a été adressée par qui de droit.

Si le jeune homme n'était pas pris d'un bon mouvement, nous aurons sans aucun doute à annoncer son arrestation dans notre prochain numéro.

LILLE

Un noyé à Lille. — On a retiré de la Deûle, jeudi après-midi, le cadavre d'un individu paraissant âgé de 35 ans environ, d'une taille de 1 m. 70. L'identité n'a pu être reconnue. Le corps a été transporté à la morgue.

Un escroc. — Le nommé Clément Raps, arrêté, hier au Palais de Justice, était arrivé, dimanche, à Lille, et avait loué une chambre garnie rue de Tournai 12, chez Mesdemoiselles Coupleur, cabaretières. Il se faisait passer pour contrôleur des wagons-lits. Il avait déjà essayé tandi, paraît-il, de faire plusieurs dupes. M. Delalé, juge d'instruction est chargé de l'instruction de cette affaire.

Vol de cuirs à Lille. — La police a procédé à l'arrestation du nommé Arthur Hue, de deux autres individus et de la sœur de Hue, pour vol dans la nuit de lundi à mardi au préjudice de M. Vantajou Deninal, marchand de cuirs, rue Racine, d'un ballot de cuir d'environ 1,500 francs.

Concerts et Spectacles

Hippodrome de Roubaix. — La salle est nombreuse pour la représentation de *Carmen*, opéra-comique en quatre actes, paroles de MM. Meilhac et Halévy, musique de M. Georges Bizet.

Le sujet de *Carmen* convient peu au théâtre : Le personnage principal en est horribile et déplaisant. A l'exception de *Micaela* qui rappelle la figure d'*Alice* dans *Robert le Diable*, on ne saurait citer aucun caractère digne d'inspirer la sympathie. Après avoir assisté aux aventures déplorables de don José, c'est avec satisfaction qu'on accueille les scènes dans lesquelles apparaît Micaela : celles-là seules sont remplies d'intérêt et touchent profondément l'âme du spectateur.

La musique de M. Bizet révèle en général les qualités qui distinguent le compositeur français, c'est-à-dire la clarté, le tour mélodieux, le goût et la sensibilité. L'auteur de *Carmen* a le mérite d'avoir su tirer d'un livret aussi mauvais dans le fond que dans la forme, des idées musicales dont la critique reconnaît la valeur et l'importance, et qui peuvent survivre à la pièce.

Mme Dargissonne exprime avec talent l'étrange figure de Carmen, et fait applaudir la *Habanera*, chanson espagnole que l'orchestre accompagne dans un dessin charmant.

C'est Mme Lacroix qui remplit le rôle sympathique de Micaela. Le duo qu'elle chante avec don José : *Parle-moi de la mère*, soulève en sa faveur les applaudissements de l'auditoire.

MM. Bonijoly et Vauthier ont aussi beaucoup de succès; l'un et l'autre sont rappelés après le troisième acte avec leurs partenaires. M. Vauthier fait bisser les couplets du *Toréador*.

L'interprétation, dans l'ensemble, est excellente. Les chœurs et l'orchestre sont bien dirigés par M. Roels; les décors sont magnifiques.

Grand Théâtre de Roubaix
Grand Opéra de VERDI

Représentation Municipale au profit des Cantines Scolaires, grand spectacle de gala offert aux dames

LE TROUVÈRE

Prix des places : Loges, baignoires et fauteuils, 5 fr. — Fauteuils, 2 fr. 75. — Premières galeries de face, 2 fr. — Premières galeries de côté, 1 fr. 25. — Deuxièmes galeries, 0 fr. 60.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille. — *Audience du jeudi 18 janvier.* — FILS INGRATS. — M. Dendauw qui habite Roubaix avait fait à son fils des remontrances parce que ce dernier s'était emparé d'une somme de dix francs. Le jeune homme César, qui a dix-huit ans, à peine, fut fort irrité de ces reproches et malmena son père. Puis se rendant rue d'Arcole, il enfonça la porte de l'une des personnes qui y habitent.

C'est de cette double équipée que Derdauw jeune a à répondre devant les juges correctionnels qui lui infligent une peine de quinze jours mais avec application de la loi Bérenger.

ECHANTILLONS EN GAGE. — A Roubaix, dans sa tournée, s'était arrêté, pendant quelque temps, un certain Arsène Marchand, voyageur de la maison Desombre, de Lille, puis il était parti sans payer sa note à l'hôtelier et en lui laissant les échantillons du patron.

Comme M. Desombre, avait été frustré non seulement de sa marchandise mais encore d'avances de fonds pour des frais de voyage qui n'avaient pas été effectués, il porta plainte contre le dit Marchand qui fut condamné et vint ensuite se constituer prisonnier en faisant opposition au jugement.

Marchand, qui a vingt-sept ans, prétend qu'il était en compte avec la maison Desombre, et qu'il lui était même dû des appointements, ce que conteste M. Desombre.

Marchand est condamné à six mois de prison et vingt-cinq francs d'amende.

ENLÈVEMENT D'UNE TIRE-LIRE. — Mme Vanaverbeke à Roubaix avait vu disparaître de chez elle une tire-lire qui devait contenir une centaine de francs. Or, elle apprit que l'auteur du vol était Marie Boquet qui, interrogée, passa des aveux. Elle encourt une peine de deux mois avec application du sursis.

UNE QUESTION D'IMPORTATION DE POIVRE. — Il y a quelques jours, sur le boulevard de la République à Roubaix non loin du canal, deux douaniers arrêtaient une voiture attelée d'un cheval et chargée de 500 kil. de poivre, d'une valeur de deux mille francs, non accompagnés de pièces de régie : le conducteur ainsi appréhendé dit se nommer Isidore Victor, et habiter au hameau du Crêchet, à Croix. Sur le moment, il n'essaya pas de résister et pendant le trajet il voulut corrompre les préposés et leur proposa 400 francs s'ils voulaient ne pas donner suite à la contravention. C'est ce qui résulte du procès-verbal.

A l'audience de ce jour, le receveur des douanes demande application de la loi qui punit d'une peine sévère, l'importation de contrebande à l'aide de véhicule.

Me Brackers-d'Hugo soutient au nom de Victor que ce dernier ne tombe pas sous le coup de la loi de 1816, parce qu'il a été arrêté dans un endroit agglomeré.

Or ne sont déclarés contrebandiers que les individus qui circulent sans pièces de régie, dans les écarts ou hameaux non agglomérés. Est-ce le cas? — Le défenseur prétend que le boulevard de la République sur Roubaix et boulevard Gambetta sur Tourcoing sont des agglomérations ; que dès lors Victor n'est passible que d'une amende de cent francs pour avoir circulé sans passavant.

Le Tribunal met la cause en délibéré, pour que dans l'intervalle l'Administration des Douanes fasse remettre des données précises sur ce qu'est la partie du territoire de Roubaix où la saisie a été faite.

Victor soutenait aussi qu'il venait d'acheter ses marchandises à Tourcoing, et demandait à le prouver par des témoins qu'il avait fait citer. Il est aussi sursis à statuer sur ce point.

NOUVELLES MILITAIRES

Nominations dans la réserve. — INFANTERIE. — Sont nommés :

Au grade de capitaine. — 127e, M. Monnot, capitaine d'infanterie retraité ; 1er, M. Nivière, capitaine d'infanterie retraité ; 81e, MM. Weil et Simonin, capitaines d'infanterie retraités; 33e, M. Cucelle, capitaine d'infanterie retraité.

Au grade de sous-lieutenant : 43e, M. Florent, ex-sous-officier d'infanterie ; 127e, MM. Guary, Martin et Vasseur, anciens engagés conditionnels, Harbonnier et Petit, ex-sous-officiers d'infanterie ; 1er, MM. Griffeuille et Jacez, ex-sous-officiers d'infanterie et Hattu et Wiart, anciens engagés conditionnels ; 81e, MM. Goutierre et Nouvion, anciens engagés conditionnels, et François et Aviot, ex-sous-officiers ; 33e, MM. Aubé, Ringot et Vigreux, ex-sous-officiers ; 73e, M. Coulombel, ex-sous-officier ; 86e, MM. Ramas, ancien engagé conditionnel, et Lelly et Pédailles, ex-sous-officiers ; 110e, M. Silliard, ancien engagé conditionnel.

NORD

Grève de tissage à Richebourg L'Avoué. — Un commencement de grève s'est déclaré mardi dans la journée, chez M. Leroy, filature à Richebourg-l'Avoué, petite commune du canton de Cambrin.

Sur deux cents ouvriers qu'occupe cette fabrique de toile, vingt épeuleuses ont cessé le travail par solidarité, trois d'entre elles ayant trouvé que les amendes qui leur avaient été infligées pour cause de retard étaient trop élevées.

Il en est résulté que 100 ouvriers tisserands se sont vus obligés, malgré eux, d'arrêter aussi, ceux-ci ne pouvant travailler qu'avec l'aide des épeuleuses.

Le reste des ouvriers continue à travailler.

Les grévistes restent tranquillement chez eux attendant les résultats d'une entente, qui, espérons-le, ne tardera pas à se faire.

Service anniversaire à Cambrai. — Hier matin, à neuf heures, a été célébré, en l'église métropolitaine, le service solennel pour le repos de l'âme de Mgr Thibaudier.

La sainte messe a été dite par M. le chanoine d'Hérin, et les chants exécutés par un choral comprenant les élèves du Grand et du Petit-Séminaire et la maîtrise métropolitaine.

L'absoute a été donnée, à l'issue du service, par S. G. Mgr l'archevêque.

Vol à Fonquevillers. — La gendarmerie a procédé à l'arrestation d'un jeune homme de la Herlière, Augustin Lardemelle, âgé de 17 ans, accusé d'un vol de numéraire commis dimanche dernier au presbytère de Fonquevillers.

Nieppe. — *Un incendie.* — Mercredi vers 9 heures du soir, la ferme appartenant à M. Salomez a été la proie des flammes. Les dégâts s'élèvent à 6,000 fr.; ils sont couverts par une assurance.

Nieppe. — *Tué par une arme à feu.* — Mercredi soir, un jeune homme, Eugène Foubert, a été tué accidentellement d'un coup de fusil par un de ses camarades, dans la forêt de Nieppe. La justice informe.

L'attentat de la fosse Renard à Denain. — Le bruit a couru avec persistance à Denain et dans la région, que la chute d'un « lest » sur la cage, était le résultat d'un simple accident et non d'un crime. Plusieurs prétendaient même que le « lest » était tombé du toit du hangar qui couvre l'orifice du puits. On sait, en effet, que les zingueurs ont quelquefois pour habitude de maintenir provisoirement leurs plaques de zinc avec un corps lourd.

On déduisait de là que les zingueurs occupés à la réparation de la couverture du hangar de la fosse Renard auraient pu se servir de « lests » et que l'un de ces « lests » serait tombé dans le puits. L'heure de l'accident, 11 heures 1/2 du soir, et cette circonstance qu'aucun ouvrier n'a travaillé depuis longtemps sur le toiture, rendent cette version invraisemblable.

D'après une autre version, le « lest » serait tombé de la cage *descendante* sur la cage *montante*. Chaque cage est en effet munie de deux poids en fonte. Or, pour éviter tout accident, ces poids sont enveloppés d'une toile métallique qui empêche la chute au cas où ils viendraient à s'échapper.

L'hypothèse d'un accident est inadmissible, d'autant plus qu'il paraît établi que *deux* « lests », et non *un seul*, ont été jetés. Les ouvriers qui travaillaient *au fond* dans la soirée de l'attentat et les survivants affirment, en effet, avoir entendu deux bruits distincts : l'un, produit par le « lest » frappant la cage, et l'autre (quelques secondes après le premier), par le sifflement d'un corps tombant dans le puits.

En outre, le second « lest » a été retrouvé dimanche dans le puisard, ou « bouniou », du puits de la fosse Renard.

On se trouve vraisemblablement en présence d'un crime commis par plusieurs malfaiteurs.

Les recherches les plus actives sont menées par la gendarmerie et la police de l'arrondissement, pour découvrir les auteurs de cet odieux attentat.

Le procureur de la République à Valenciennes s'est rendu de nouveau à Denain, à la fosse Renard.

Rien n'a transpiré de son entretien avec les autorités locales et les agents de la Compagnie.

PAS-DE-CALAIS

Boulogne-sur-Mer. — *Vol de dépêches.* — Dans la nuit de samedi à dimanche, des voleurs ont éventré un sac de dépêches qui se trouvait dans le bureau de poste à la gare centrale. Le chiffre des valeurs dérobées est assez élevé. Une enquête est ouverte.

Une mère modèle. — Un curieux cas de fécondité vient de se produire à Burbure.

La femme du mineur Lesur a mis au monde, samedi dernier, trois garçons, gros et joufflus. Cette mère modèle a eu quatre enfants en moins d'un an.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du jeudi 18 janvier.* — Madeleine Pocquet, rue de Menin, 1. — Germaine Agache, rue du Tilleul, 20. — Henri Tavrène, rue Decrème, 130. — Angèle Bruyndonckx, rue de Mouveaux, cour Petit, 1. — Emérance Fasseur, Hôtel-Dieu. — Gaston Hennebo, rue de la Banque, 93. — Elise Dekens, rue St-Amand, cour Thilly, 8. — Auguste Van Heems, rue des Longues-Haies, cour Baas, 6. — Victor Botsont, rue du Tilleul, 122. — *Déclarations de décès du 18.* — François Vercauter, 57 ans, rue Thécle, 17. — Vincent Lenglin, 5 mois, rue Notre-Dame, 27. — Victoria Peltier, 45 ans, Hôtel-Dieu. — Juliette Dansette, 15 ans, place Fosse-aux-Chênes. — Marcel Deleplace, 7 mois, rue Fourmroy.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 18 janvier.* — Jules Depoerckc, rue des Phalempins. — Jeanne Desruelles, rue du Bois. — Elisabeth Delahousse, rue des Carliers. — Henri Delannoy, rue de la Marlière. — *Déclarations de décès du 18.* — Sophie Dhaze, 71 ans, sans profession, rue des Phalempins.

MENIN. — *Déclarations de naissances du 5 au 11 janvier.* — Simon Albert, boulevard d'Ypres, 58. — Dieryneck Germaine, porte d'Ypres 52. — Grymonprez Madeleine, rue de Bruges 293. — Vandepotte Julia, rue de Lille 283. — Deblaere Louise, rue de Reckem 41. — Verhelle Gaston, rue de Verviel 367. — Demoerbere Herminie, rue de Moorseele 45. — Nicolas Berthe, rue de Werrieq 321. — Craeynest Julienne, rue de la Redoute 55. — Dely Julien, porte de Bruges, 122. — Debergh Léon, rue de la Prairie 2. — Vanderveken Jeanne, rue Neuve 11. — Vandaele Denise, rue de Lille 115. — Mignon Philomène, rue du Moulin 32. — *Mariages.* — Hoornaert Victor, ouvrier à la gare, 23 ans, rue d'Ypres, et Vandeginste Louise, bobineuse, 20 ans, rue de Moorseele. — Vanbierviet Isidore, tisserand, 26 ans, à Halluin, et Delou Euphrasie, bobineuse, 21 ans, Haut-Chemin. — *